

Concours photo / Printemps des Poètes

publié le 08/02/2019

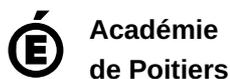
Descriptif :

Petit rappel à tous ceux qui désirent participer, les photos doivent être impérativement remises à la Mairie avant le 03 Mars 2019.

En pièce jointe le règlement du concours.

Document joint

 [reglement_photo](#) (PDF de 1.2 Mo)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.